

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU VENDREDI 16 FEVRIER 2024

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 15 / En exercice : 15 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 12

Date de la convocation : 08/02/2024 Date d'affichage : 08/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le seize février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, élu Maire.  
**Présents** : M. François PARIS, Mme Adeline HENNICHE, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme Christine BURNIER-FRAMBORET, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Ludovic PAYEN (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), Mme Marie-Claude BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Raphaël MABBOUX (arrivé à 20h05 – à partir de la délibération n°2024-002), M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Serge PAGET, Mme Mélina ISOUX, M. Thibault PUGNAT.

Absent(es) :

Absent(es) excusé(es) :

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Fabrice DEVERLY (Pouvoir à Mme Adeline HENNICHE), Mme Alicia GUILLOT-BERNIER (Pouvoir à Mme Mélina ISOUX), Mr Jacques ZIRNHELT (Pouvoir à Mr François PARIS)

Secrétaire de séance : Mme Adeline HENNICHE

### Délibération du Conseil Municipal n°2024-010

#### GESTION DU PERSONNEL

- Tableau des emplois

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des emplois présente actuellement 19 emplois permanents pour 15.98 ETP.

Monsieur le Maire rappelle qu'un emploi de rédacteur est actuellement inscrit au tableau des effectifs. L'agent occupant ce poste étant en arrêt longue durée, il est nécessaire d'assurer la pérennité du bon fonctionnement des services.

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois ci-dessous :

TABLEAU DES EMPLOIS / COMMUNE DE CORDON						
Au 01 janvier 2024						
Emploi	Grade	Grades autorisés par le Conseil	Grade pourvu	Effectif	Statut	Quotité
Chargé de mission	A	tous grades du cadre d'emploi des attachés territoriaux	Attaché territorial	1	Titulaire	35h
Service administratif						
Secrétaire de Mairie RH	B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	1	Titulaire	35h

Agent d'accueil	B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Rédacteur	1	Titulaire	35h
Agent Comptabilité et du budget	C	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Titulaire	35h
Agent Comptabilité urbanisme	C	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif principal de 1ère classe	1	Titulaire	35h
Agent Suivi des projets demande financement	B	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Titulaire ou Contractuel	35
Agent d'accueil	C	tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Titulaire ou Contractuel	35h

#### Services techniques

Responsable Services Techniques	C/B	tous cadres d'emploi des techniciens territoriaux/agents de maîtrise territoriaux/adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h
Responsable Services Techniques	C	tous cadres d'emploi des techniciens territoriaux/agents de maîtrise territoriaux/adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien polyvalent	C	tous grades des cadres d'emploi des agents de maîtrise principal/adjoints techniques territoriaux	Agent de maîtrise principal	1	Titulaire	35h
Agent Entretien polyvalent	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien polyvalent	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire ou Contractuel	35h
Agent Entretien polyvalent	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h
Agent Entretien polyvalent	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique	1	Saisonnier	35h

#### Service enfance école

Agent Surveillance des enfants	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM 2ème classe	1	Titulaire	35h
Agent responsable chargé de la surveillance des enfants	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM principal 1ère classe	1	Titulaire	35h

Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	Adjoint technique	1	Contractuel	35h
Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Contractuel	35h
Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Contractuel	35h
<b>TOTAL</b>				<b>19</b>		

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

**ADOPTE** le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01 janvier 2024

Fait et délibéré en Mairie, les jour,  
mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Certifié exécutoire.  
Fait à CORDON, le 26 février 2024  
Le Maire,  
Mr François PARIS



Télétransmis en Sous-préfecture le : **27 JAN. 2024**  
Affiché le : **27 JAN. 2024**

La Secrétaire de Séance,  
Mme Adeline HENNICHE

